

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de l'Arc-en-Ciel, tenue le lundi 13 juin 2022 à 18h au restaurant Paccini.

Présent(s) :

- Madame Claudia Caron, enseignante
- Madame Emily Drolet, membre du personnel de soutien
- Madame Maude Vandal-Fortin, enseignante
- Madame Pascale Breton, parent
- Madame Patricia Boulé, directrice
- Madame Janie Beaulieu, responsable du service de garde
- Madame, Audrey Lortie, parent
- Madame Rachel Beaulieu, enseignante
- Monsieur Jean-Louis Deward, parent
- Monsieur Yannick Roy, parent
- Monsieur Claude St-Jean, représentant de la communauté

Absent (s) :

- Madame Louise-Marie Coulombe, représentante de la communauté (abs)
- Monsieur Louis Boudreau, parent

Mme Emily Drolet sera responsable de la prise de notes pour la rencontre.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Pascale vérifie et confirme que nous avons le quorum.

2. MOT DE BIENVENUE

Madame Pascale souhaite la bienvenue à tous.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Audrey Lortie propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 31 JANVIER 2021

Madame Claudia Caron propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 31 JANVIER 2021

Aucun suivi à faire.

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

7. AJUSTEMENT À L'HORAIRE DE LA DERNIÈRE JOURNÉE

Madame Patricia nomme la fin des activités du 23 juin pour 13h20 plutôt que 13h. De 13h20 à 13h40, les élèves seront sous la responsabilité du service de garde afin d'attendre l'arrivée de l'autobus pour 13h40 qui n'est pas disponible plus tôt.

Monsieur Yannick Roy propose l'adoption

Adopté à l'unanimité

8. HORAIRE ENTRÉE PROGRESSIVE

L'entrée progressive des élèves du préscolaire se tiendra sur 4 jours. Ainsi, les élèves seront en classe de 8h23 à 10h23. Le service de garde sera disponible pour ceux qui en auront besoin.

Monsieur Yannick Roy propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

9. LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES 22-23

Madame Rachel Beaulieu propose l'approbation

Approuvé à l'unanimité

10. COÛTS SCOLAIRES 22-23

Madame Claudia se questionne sur le montant pour les activités collectives (développement du sentiment d'appartenance). Madame Maude amène que maintenant les activités sont plus coûteuses. Monsieur Deward mentionne la possibilité d'utiliser l'argent de l'OPP de façon plus organisée pour bonifier le financement des différentes activités collectives. La possibilité d'augmenter les commandites pour des éléments complémentaires à certaines activités sont aussi abordées. La proposition de Claudia est d'ajouter un montant pour chaque activité collective. Le montant attribué pour ces activités de développement du sentiment d'appartenance est de 15 \$. Madame Claudia propose d'augmenter le montant à 20 \$.

Les membres du CE sont tous en accord avec la proposition du montant de 20 \$: Noël passe de 4\$ à 5 \$, activité hivernale passe de 5\$ à 8 \$ et fête de fin d'année passe de 6 \$ à 7 \$.

Monsieur Deward se questionne sur la ligne conductrice entre la classe de 5^e et de 4-5^e qui n'utilise pas le même manuel en univers social. Madame Patricia explique que, pour les matières de base, la vision et la philosophie de l'école amènent les enseignants à utiliser les mêmes médiums et outils pour les enseigner. Pour les autres matières, les enseignants ont une « autonomie professionnelle » qui leur permet de choisir leurs outils d'enseignement. Les exigences du PFEQ sont respectées, peu importe le matériel choisi.

Madame Claudia Caron propose l'approbation avec les modifications de budget dans les activités collectives pour favoriser le sentiment d'appartenance.

Approuvé à l'unanimité

11. BILAN PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Madame Patricia explique que suite aux résultats de sondages, des rencontres qui ont eu lieu aux pédagogiques afin de faire un travail de réflexion sur les actions concrètes et les interventions gagnantes lors d'une situation de violence. Suite à ses rencontres en équipe-école, un document est ajouté au plan de lutte (plan d'encadrement des récréations) : Guide du parfait surveillant et Escouade Anti-Inti.

*Correction : augmentation du taux de violence et d'intimidation plutôt que diminution dans vulnérabilités page 3 sur 8

Madame Claudia Caron propose l'adoption

Adopté à l'unanimité

12. PROJET ÉDUCATIF

Le taux de participation pour le sondage concernant le projet éducatif école et le PEVR de notre CSS est de 19% (59 parents).

Les résultats seront analysés en septembre prochain.

13. ACTIVITÉS JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 22-23 DU SERVICE DE GARDE

Janie présente la liste des activités prévues pour les pédagogiques. Au début de l'année, ce sont des pédagogiques maisons et moins structurés afin de favoriser une arrivée en douceur.

Madame Claudia Caron propose l'approbation

Approuvé à l'unanimité

14. BILAN ASÉ (APPRENTISSAGES SOCIO-ÉMOTIONNELS)

Rachel présente la ligne du temps des activités vécues cette année.

15. COMMUNICATION DU SERVICE DE GARDE

Janie explique que le tournoi de la LIG a demandé de l'adaptation de la part des élèves. Ils ont très bien participé. Janie annonce au CE qu'elle change d'école l'an prochain.

16. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Madame Patricia remet un bouquet de remerciement pour madame Breton qui termine son mandat de présidente.

17. COMMUNICATION DE L'OPP

Madame Patricia présente l'état financier de l'OPP.

Monsieur Deward présente un projet pour faire construire des tables de métal pour l'extérieur à l'aide d'une commandite d'une entreprise de construction (SM Construction). Le projet pourrait être plus élaboré et permettre l'installation d'une classe extérieure selon le financement octroyé.

18. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Claude St-Jean renomme la date de remise des méritas pour la persévérance et la remise des prix pour le concours littéraire dans les classes de 4^e année.

19. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Breton parle de la présentation des deux pédagogies des écoles spéciales (Joseph-Paquin et l'Envol).

20. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Madame Breton présente le rapport annuel.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h57.

Monsieur Deward propose l'adoption de la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Pascale Breton,
Présidente du conseil d'établissement
École de l'Arc-en-ciel

Patricia Boulé
Directrice
École de l'Arc-en-ciel